



---

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2024

---

**OBJET : ASSOCIATIONS DANS LE CHAMP DE LA CULTURE**  
Subventions 2025

N°2024\_158

---

Date d'affichage de la liste des délibérations : **24 décembre 2024**

Date de transmission en Préfecture : **24 décembre 2024**

Date de mise en ligne : **24 décembre 2024**

Date de la convocation du Conseil municipal : **11 décembre 2024**

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **33**

Président de séance : **Serge BÉRARD**

Secrétaire de séance : **Valérie GRILLON**

**Membres présents à la séance :**

Serge BÉRARD - Anne-Claire ROUANET - Michèle EYMARD - Sébastien FRANÇOIS - Agnès BÉRAL - Jean-Philippe GILLET - Claude MARCOLET - Valérie GRILLON - Nicolas KELEN - Roger REMILLY - Pierre FRESSYNET - Béatrice DHENNIN - Bruno THUET - Christophe GALLAY - Catherine PEREZ - Christelle RIVAT - Éric JACQUET - Jean PETIT - Erwan LE SAUX - Jessica DIONISIO - Solange VENDITTELLI - Sylvie GUINET - Laurence BEUGRAS - Alain GARDETTE - Christiane CONSTANT - Lionel CATRAIN

**Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :**

Guy BOISSERIN (à Nicolas KELEN) - Jean-Philippe SANTONI (à Bruno THUET) - Béatrice VERDIER (à Béatrice DHENNIN) - Christine MARCILLIERE (à Michèle EYMARD) - Florence RICHARD (à Sébastien FRANÇOIS) - Marie DECHESNE (à Catherine PEREZ) - Isabelle WEULERSSE (à Laurence BEUGRAS)



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2024

Comme chaque année, la Ville a été destinataire de demandes de subventions émanant d'associations locales ou d'associations extérieures à la commune.

Les dossiers ont été examinés par le conseil d'adjoints du 4 novembre 2024 et la commission n°4 « Animation, vie associative, culturelle et sportive » du 11 décembre 2024.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

L'exposé de Monsieur le Maire entendu

#### A l'unanimité des membres présents ou représentés, délibère pour

- VOTER les subventions de la commune aux associations ayant un caractère culturel telles que proposées par la commission n°4 « Animation, vie associative, culturelle et sportive » :
  - Association Amis du Vieux Brignais 750 €
  - Association Festival de la Bulle d'or 13 000 €
  - Association Théâtre des 400 Coups 1 000 €
  - Association Quais du Départ 4 000 €
  - Association Compagnie de l'Élan 150 €
- PRÉCISER que les dotations à certaines associations, dont les relations avec la Ville peuvent être contractualisées via une convention d'objectifs et de moyens, font l'objet de délibérations spécifiques (Association Musicale de Brignais, association Amicale Laïque et association Espérance et Vaillantes de Brignais)
- DIRE que les crédits nécessaires seront prélevés au chapitre 65 - compte 65748 du budget principal de la commune - exercice 2025

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits.

Le secrétaire

Valérie GRILLON



Pour copie conforme

Le Maire

Serge BÉRARD

